

#

# **COURS DE CODE INDIVIDUEL**

Tous les jeudi et vendredi de 17 heures à 19 heures ont lieu des cours de code sur les grands thèmes de l'accidentologie, mené par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité : Mme Mahjouba MAWHOUB. Ces cours sont à programmer sur rendez-vous et sont facturés 50 euros.

Les cours abordés sont

1 . Alcool/ drogue

2. Vitesse

 3. Défaut du port de la ceinture, distracteurs (téléphone, GPS,etc. . . .)

1. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident
2. Fatigue au volant
3. Les autres usagers de la route,
4. Dispostions légales en matière de circulation routière
5. Route
6. Conducteur

Vous devez obligatoirement vous inscrire pour chaque cours abordé auprès de votre enseignant de la conduite automobile, ou sur notre site internet : www.auto-ecole-tandem.fr 

Votre présence sera enregistrée sur notre logiciel PC-QUIZ.